

# Dossier d'information Mairie



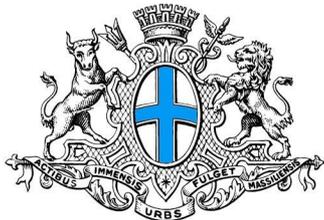
(Conforme aux spécifications de la loi Abeille et à l'arrêté du 12 octobre 2016)

## Concernant la modification d'une installation radioélectrique pour le site **T20221**

2 Allée Ray Grassi - France 3 Méditerranée  
13008 Marseille

Le projet de Bouygues Telecom s'inscrit dans le cadre d'une évolution de l'antenne-relais existante vers la cinquième génération de réseau mobile.

**Date :** 04/02/2022



DTNUM  
 Direction de la Transition Numérique  
 Guichet Unique des Opérateurs  
 thd@marseille.fr

# Dossier Information Mairie(\*)

## Antennes Relais

### Rapport d'instruction (Check-list)

(\*) Les pièces du dossier d'information sont fixées par Arrêté Interministériel du 12 octobre 2016 pris en application des A et B du II de l'article L.34-9-1 du Code des postes et des communications électroniques et relatif au contenu et aux modalités de transmission des dossiers d'information et des dossiers établissant l'état des lieux des installations radioélectriques soumises à avis ou à accord de l'Agence nationale des fréquences.

No ID Projet :  
 NOM :  
 Adresse

ID VDM :

**OPÉRATEUR**  
**EXPLOITANT**  
**DÉPOSANT**

Contact  
 Contact  
 Contact

**ProProjet neuf**

**Modification substantielle**

Type de site Site VDM ..  
 toit terrasse Pylône Autre  
 Multi-opérateurs

Catégorie DIM (VDM) :

Note explicative et motivation du projet

Description des phases de déploiement

**Échéancier et date estimés de mise en service**

Documents de référence élaborés par L'État

**conformité du volet paysager**(2)(au document «Politique

commune aux trois opérateurs pour l'intégration paysagère des antennes-relais de téléphonie mobile», issu du Guide des Relations entre Opérateurs et Communes Décembre 2007)

CONFORME

NON CONFORME

**Vues de l'emplacement de loin**(2)

Existant  
 Photomontage

**Vues de l'emplacement de près**(2)

Existant  
 Photomontage

### Avis du Guichet Unique

**Favorable**

**Non Favorable**

**Ajourné**

Remarques



Le Service Instructeur  
 Présentation n°

1<sup>er</sup> Présentation

iGecour VDM :

Date D.I.M :

Date de réception :

Date de validation :

Urbanisme Non DP PC  
 ABF Autre

Impact: zone naturelle

### Situation du Site

Plan de situation  
 Plan cadastral  
 Coordonnées Lambert

**Plans techniques**(2) date des plans

Plans d'implantation  
 Plans d'élévation

**Ingénierie des secteurs**(1)

Nombre total d'aériens :

Secteur 1 :	Secteur 2 :	Secteur 3 :
HBA :	HBA :	HBA :
HSA :	HSA :	HSA :
azimut :	azimut :	azimut :
tilt élec :	tilt élec :	tilt élec :
P.I.R.E.:	P.I.R.E.:	P.I.R.E. :
P.A.R. :	P.A.R. :	P.A.R. :

### Fréquences et services déployés

700Mhz 800Mhz 900Mhz  
 1800Mhz 2100Mhz 2600Mhz 3500Mhz

2G 3G 4G 5G

Vues panoramiques (suivant les azimuts) . . . .

Fiche santé (d'après le dossier COMSIS) . . . . .

**Site sensible <100m**

Nature/Adresse :

**Simulation demandée** (selon les lignes directrices nationales sur la présentation des résultats de simulation de l'exposition aux ondes émises par les installations radioélectriques, ANFR 12/2015)

**oui non**

(1) : HBA = Hauteur Base Antenne (hauteur nécessaire et suffisante au dégagement du premier ellipsoïde de Fresnel)

HSA = Hauteur Sommet Antenne (hauteur totale de l'installation)

tilt électrique = Angle d'inclinaison du lobe d'émission (l'antenne est implantée verticalement)

P.I.R.E.= Puissance Isotrope Rayonnée Équivalente P.A.R. = Puissance Apparente Rayonnée

(2) : si le projet est soumis à déclaration préalable